

REPUBLIQUE DU TCHAD



UNITE - TRAVAIL - PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

COMMISSION NATIONALE D'ACCUEIL, DE REINSERTION DES REFUGIES ET DES RAPATRIES (CNARR)

SECRETARIAT PERMANENT DE LA CNARR

DISCOURS

DE LA DELEGATION DU TCHAD

Conduite par

Monsieur TAHIR HASSAN OLOY,

Secrétaire Général du Ministère de l'Administration du Territoire

Et de la Gouvernance Locale

A

L'occasion de la 67^{ème} Session du Comité Exécutif

Du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés

GENEVE/SUISSE

(DU 03 AU 07 OCTOBRE 2016)

Excellence Monsieur le Président de la 67^{ème} Session du Comité Exécutif,

Excellence Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés,

Mesdames et Messieurs, les Membres des Délégations,

Distingués participants en vos rangs et qualités respectives,

Mesdames et Messieurs.

La République du Tchad s'inscrit à la déclaration faite par le Soudan au nom du groupe Africain.

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord saluer au nom du Gouvernement de la République du Tchad, la tenue de la 67^{ème} Session du Comité Exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés.

Qu'il me soit permis de remercier et féliciter aussi le Haut-Commissaire, Monsieur Filippo Grandi, pour son dynamisme et sa présence constante aussitôt entreprise à la veille de sa prise de fonction auprès des groupes vulnérables dans les zones les plus touchées où se déroulent des opérations humanitaires, afin de s'enquérir de la réalité sur le terrain.

C'est l'occasion pour moi de rendre aussi un hommage mérité aux sacrifices combien importants consentis par la communauté humanitaire en général et en particulier, par le Bureau de représentation du HCR au Tchad, pour leur appui sans cesse au Gouvernement afin de relever les défis liés à l'assistance et à la protection des personnes.

Mesdames et Messieurs

Le Tchad faut-il le rappeler, déploie des efforts considérables pour trouver des solutions à la situation des réfugiés et demandeurs d'asile estimés à plus de 750.000 personnes sur son sol.

La majorité des réfugiés sont installés dans les camps à l'Est, au Sud à plus d'une décennie d'années et récemment à l'Ouest dans le bassin du Lac-Tchad, sans perdre de vue les grands défis liés à la présence des retournés et des personnes déplacées internes.

Face à cette crise humanitaire sans précédent et dont l'accueil des réfugiés perdure sur le territoire tchadien, dans le cadre du partage des responsabilités, l'on souhaite plus de soutien de la communauté internationale afin d'intensifier les efforts et améliorer les cadres de vie des enfants, des femmes et des hommes touchés par l'une des crises humanitaires les plus négligées et sous financées dans le monde.

Mesdames et Messieurs

La tranche des populations réfugiées jeunes n'est pas à négliger et nous interpelle tous afin de pouvoir satisfaire leur besoins et éviter ainsi leur dérive totale.

Conscient que la jeunesse est l'avenir et l'espoir d'un pays, le Président de la République, Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Idriss Deby Itno a pris un engagement ferme par rapport à l'éducation, la formation et l'emploi de cette tranche importante de la population tchadienne et réfugiée.

Y relatifs aux jeunes, le Conseil Economique Social et Culturel du Tchad a retenu cette année à sa deuxième session ordinaire comme thème : « la problématique de l'emploi des jeunes au Tchad ; Enjeux et perspectives ».

En sa qualité de conseiller des pouvoirs Exécutif et Législatif en matière économique, sociale et culturelle, le Conseil Economique Social et Culturel se sent interpellé et ne peut rester indifférent face à la situation des jeunes tchadiens en général et les jeunes réfugiés en particulier.

Monsieur le Président,

La situation des retournés tchadiens de la RCA, du Nigéria et de la Libye nous interpelle une fois de plus. Les actions concrètes relatives à leur réinsertion, devraient être soutenues par le HCR et les partenaires.

Un Plan de Réponse Humanitaire Globale a été élaboré par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires nationaux et internationaux, mais par manque de financement de ce Plan de réponse humanitaire, il y'a risque d'entraîner d'autres désastres.

Cependant, y relatif à la protection des personnes déplacées internes et retournées, le Gouvernement envisage de procéder à la délivrance des documents juridiques à ces personnes en vue de prévenir les cas d'apatridies.

De même, il a été organisé récemment à N'Djamena une rencontre d'échanges avec les acteurs Ministériels et le HCR autour du thème : « Problématique de l'apatridie : quelles actions pour une prévention et une réduction effective au Tchad ? ».

Cette rencontre consiste d'une part à renforcer les connaissances des participants sur l'apatridie et le rôle du HCR et d'autre part, de créer un cadre d'échanges entre les participants en vue de mettre en place des actions communes pour une meilleure prévention au Tchad.

Mesdames et Messieurs

La problématique liée à la crise humanitaire mondiale et la protection internationale des groupes de personnes les plus vulnérables est une affaire de tous.

Je suis persuadé qu'avec plus d'engagement des Etats et les Organisations lors du 71^{ème} Sommet de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York sur les réfugiés et les migrants, nous pouvons mieux conjuguer nos efforts et améliorer la qualité de réponse humanitaire afin de protéger les droits des réfugiés et des migrants et, partager les responsabilités à l'échelle mondiale.

Pour finir mes propos, je tiens à réitérer au nom du gouvernement du Tchad, nos vifs remerciements au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, aux Etats partenaires et amis du Tchad, aux bailleurs de fonds, aux Organisations Internationales et Nationales pour leur soutien combien louable ayant permis de continuer à apporter jusque-là une assistance et protection aux réfugiés, aux retournés et aux personnes déplacées internes.

Je vous remercie de votre aimable attention.